



Conseil municipal du 7 juin 2024

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

| N° | Objet | Vote |
|---------|---|----------------------|
| 28-2024 | Prise en charge du transport scolaire des enfants du Hameau (carte SCOL'R) | Adopté à l'unanimité |
| 29-2024 | Renouvellement des contrats à durée déterminée pour le service périscolaire | Adopté à l'unanimité |
| 30-2024 | Création d'un poste d'agent administratif en charge de l'accueil de la Mairie | Adopté à l'unanimité |
| 31-2024 | Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité | Adopté à l'unanimité |

Mairie de Favières